Ecrit par Echo du Mardi le 22 mars 2020

Les Vignerons indépendants font 5 propositions complémentaires



Face à l'épidémie de Covid-19 et aux conséquences économiques engendrées, les Vignerons indépendants de France proposent des mesures d'accompagnement spécifiques à ces entreprises viticoles. Ces propositions ont été partagées auprès des différents ministères concernés, dans l'objectif de sauver la récolte à venir et de permettre aux entreprises de passer le cap de cette crise sans précédent :

- Pour les salariés agricoles : prise en charge du salaire au même niveau que pour les salariés au chômage partiel, ou à minima exonération des charges patronales et salariales.
- Pour les exploitants agricoles : exonération des charges sociales.
- Mise en place d'une année blanche pour les prêts en cours, avec prise en charge des intérêts d'emprunt par l'Etat.
- Mise en place de prêts de trésorerie garantis à taux zéro.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 22 mars 2020

- Préparation de mesures de sortie de crise : aide au stockage, etc.

« Sans mesures économiques, c'est l'ensemble des entreprises Vignerons Indépendants qui se trouvent en danger et avec elles, le modèle du Vigneron Indépendant », Jean-Marie Fabre, président des Vignerons indépendants de France. En France, la Fédération regroupe 32 fédérations départementales, auxquelles adhèrent près de 7 000 Vignerons indépendants. Dans le Vaucluse, la section départementale compte 260 caves et 400 vignerons en Vaucluse.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !